



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1999/329
25 mars 1999

ORIGINAL : FRANÇAIS

LETTRE DATÉE DU 25 MARS 1999, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE
SÉCURITÉ PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
DU CONGO AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai le regret de vous informer de nouveau des massacres perpétrés, il y a quelques jours seulement, par les agresseurs rwandais, burundais et ougandais contre les civils congolais sur le territoire occupé dans l'est de la République démocratique du Congo.

Le gouvernement de mon pays porte, en effet, à votre connaissance que plus de 250 personnes, en majorité jeunes, vieillards et femmes, ont été assassinées par les agresseurs rwando-burundo-ougandais au courant de ce mois, sous réserve de date plus précise, dans les localités de Burhinyi et Ngweshe, situées au Sud-Kivu, province sous occupation.

Lors de ces massacres, plusieurs maisons ont été incendiées par les soldats rwandais qui, en guise de représailles, tiraient à vue sans aucune sommation.

Le Gouvernement de la République démocratique du Congo dénonce par ailleurs d'autres massacres perpétrés le 25 mars 1999 dans la localité de Magunga, non loin de la ville d'Uvira occupée par les troupes d'agression. Une fois de plus, 100 civils congolais, en majorité des vieillards, femmes et enfants, ont été assassinés par les agresseurs rwandais, burundais et ougandais.

Le Gouvernement de la République démocratique du Congo constate que, depuis le début de la guerre d'agression, plusieurs massacres ont été commis impunément par les agresseurs, en violation manifeste et grave des dispositions pertinentes des quatre Conventions de Genève de 1949 et de leurs protocoles additionnels de 1977. Aussi, réitère-t-il ses demandes d'investigation sur toutes ces violations du droit international humanitaire afin de réprimer leurs auteurs.

Je vous prie de bien vouloir publier la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) André Mwamba KARANGA
